Voici le Compte rendu FSU du CHSCT extraordinaire du 5 mars 2021

sur la crise sanitaire

en bleu la **Proposition d'ordre du jour de vos représentants du personnel**

en rouge les réponses des membres de la DSDEN : DASEN, secrétaire générale, conseillère de prévention

en mauve les interventions de la FSU (outre les questions) et les informations FSU → aux personnels

Présents en visio conférence :

Administration :
Mme laDASEN Président CHSCT, Mme Rochette Secrétaire générale, M. Miroux Secrétaire administrative, Mme Baillargeat Conseillère de prévention, Conseiller de prévention en formation.

Membres délégués par les Organisations syndicales :
3 membres FSU, 2 FO, 2 SE

Trame de questions :

1. Au vu du taux élevé de contamination dans le Tarn un traitement spécifique en terme de sécurité sanitaire est-il envisagé dans notre département ?

NON car :
Taux de positivité des tests au 1er mars 2021 : 6 % = zone orange ; nous étions dans le rouge avant les vacances.
- Taux d'incidence au 1er mars 2021 = 147,2 %
- Taux de positivité des tests redescendu à 0.93 = norme basse→ le Tarn n'est plus un département sortant du lot en terme de contamination.

Les personnels

2. Au vu du nombre de cas, ne serait-ce pas un excellent outil de prévention que de prévoir des masques FFP2 pour les personnels, notamment pour les personnels vulnérables qui sont sur le terrain ?

NON car :
- Les masques actuels protègent suffisamment (cf AFNOR : Haute autorité de santé)
- Les masques FFP2 sont réservés aux personnels de santé

3. L' état d'urgence sanitaire est repoussé jusqu'au 3 mai , les personnels vulnérables sont-ils effectivement placés en ASA jusque là ?

- Les pathologies qui signalent un individu comme vulnérable sont précisément listées dans le décret du 10.11.2020
- Les personnels vulnérables enseignent en télé-enseignement ; les ASA sont réservées aux personnels qui n'ont pas la possibilité de télé- enseigner
- Les personnels E.N dont la mission n'est pas compatible avec le télé-travail sont placés en ASA par exemple → le télé travail n'est pas possible pour les AESH, elles et ils sont en ASA
- il est possible de s'adapter aux situations individuelles des enseignant.es dans impossibilité de faire ce télé enseignement : ce rapprocher du médecin et de la Direction Académique pour demander les aménagements nécessaires

FSU : LA FSU signale que le télé-enseignement est incompatible pour les enseignants qui ont des enfants en bas-âge à la maison ou en situation de handicap à la maison
FSU : LA FSU signale que le télé-travail est incompatible avec certaines missions (ex : les TP dans l'enseignement professionnel)

→ chers collègues n'hésitez pas à contacter vos représentant.es FSU, si vous rencontrez des difficultés à travailler en distanciel. Il est important de contacter la cellule RH de la DSDEN pour toute situation particulière .

4. Certains personnels vulnérables ont été placés en congés maladie ordinaire au lieu d'être placés en ASA pour leur isolement, se sont -ils rapprochés de la DSDEN et leur situation a t-elle été régularisée ?
Oui pour ceux qui nous ont contacté

FSU : certains personnels qui avaient des symptômes et dont le chef de service a imposé de ne pas se présenter au travail et d'aller se faire tester ….se sont vu appliquer un jour de carence

Les personnels doivent se rapprocher de la DSDEN pour régionaliser leurs situations.

→ chers collègues n'hésitez pas à contacter vos représentant.es FSU, si un jour de carence vous a été compté alors que c'est l'administration ou l'ARS qui vous a placé en isolement ou contacter la cellule RH de la DSDEN pour régulariser votre situation.

5. Dans le premier degré, le manque de remplaçant.es est criant ce qui nécessite parfois la fermeture d'écoles ou de classes, quelle solution est envisagée pour palier cet état de fait ? Abonder le nombre de titulaires remplaçants ?

Pour la rentrée de sept 2021, la DASEN 81
* a proposé 1 poste de BD
* a remis dans la Brigade les 3 postes qui avaient été gelés
* abondé les décharges de directeurs/trices en déployant des postes BD

FSU : c'est un problème national et malgré les choix de la DASEN ces postes de remplaçants ne suffiront pas à résoudre le problème de remplacement dans le Tarn . La FSU demande d'abonder les postes de remplaçant.es

6. Est-il envisagé de prolonger les contrats des personnels contractuels ?

- Avec les moyens distribués par l'Académie, le Tarn a prolongé jusqu'en fin d'année scolaire certains contractuels
- 7 contractuels de plus seront employés jusqu'au 31 mai

FSU : rappelle que les emplois contractuels sont des emplois précaires, la FSU demande au gouvernement d'employer plus de personnels titulaires, notamment pour le remplacement, en recrutant des personnes sur listes complémentaires .

Tests / Vaccinations :

7. Pouvez-vous nous communiquer un bilan chiffré à propos de ces tests ?
   Nombre de tests effectués dans les centres de dépistage mis en place par l'Éducation Nationale ?
   Nombre ou pourcentage de tests positifs par rapport au nombre de tests effectués ?
   7 pôles, 1161 tests → 11 positifs , 4 adultes et 7 élèves

8. Tests antigéniques : il a été annoncé que ce type de test devait être mis en place dans les écoles, avez-vous des informations sur la date de mise en œuvre et le protocole retenu ?

   nouveau protocole → tests salivaires caractère moins invasif ,Priorité aux élèves de – de 6 ans, qui ne portent pas de masque

9. Pourriez vous préciser l'organisation concrète des tests salivaires dans les écoles ?

   Proposition de mise en place de ces tests en primaire. Campagne commence en maternelle.
   87 élèves à Herriot puis Rabastens, Laden→ 11 écoles ds lesquelles les tests seront réitérés .

   obj opérer une veille sur un panel d'écoles, 1000 tests par semaine peuvent être analysés
   recrutement de 2 médiateurs pour aide au tracing
   les labo : CH d'albi , cerbaliance, interlab

   FSU : nous serons vigilants quant à la surcharge de travail des directeur.trices et des chef.fe
   FSU : nous avons été surpris.es d'apprendre que si un.e enseignant.e désire se faire tester en même temps que ses élèves sur le lieu du travail, il lui en coûtera 1 euro
   → la DASEN fera remonter cette préoccupation

10. Situation des personnels testés positifs : À ce jour, combien de personnels ont été recensés positifs dans le département ?
    Voir
    Parmi ce nombre, combien ont été hospitalisés, combien ont été placés en soins intensifs ?

Secret médical

Y a-t-il un suivi prévu pour les personnels qui auraient des séquelles ? Si oui, lequel ?

Oui le médecin Badouraly fait le suivi

oui ils peuvent trouver un interlocuteur

Le médecin de prévention sera-t-il associé à ce suivi ? Pas de connaissance de situation pour l'instant

→ Chers collègues n'hésitez pas à contacter la médecine du travail si vous rencontrer des difficultés médicales après avoir contracté la covid.

11. Y a t-il un calendrier de vaccination visant les personnels volontaires de l'éducation nationale et pourrait-on en connaître le contenu?

    Trop tôt , préfette en charge du déploiement , la préfette viendra nous informer au CHSCT du 15 mars

12. Combien d'infirmières ont été volontaires pour les passations de tests, et sur quel temps ?

    20 infirmières de l'EN se sont portées volontaires pour effectuer les tests, antigéniques et salivaires.

    FSU : tient à veiller aux RPS pouvant toucher les infirmières à qui l'on demande énormément et qui ne sont déjà pas en nombre suffisant pour accomplir leur mission première ;

    Qu'il n'y ait pas de pression

    Non elles ne subissent pas de pression

    La Dasen demande une aide au CHSCT car les tests s'essoufflent les enseignants se font moins tester

    FSU :demande que les personnels qui demandent soient en ASA pour aller faire le test , impossible il faut venir en dehors de ces heures de cours

Gestions des cas :

13. Plusieurs scénarii ont-ils été anticipés par le ministère pour préparer le terrain en fonction de l'évolution de l'épidémie ?

    Non , c'est une gestion de crise tout n'est pas anticipé

14. Au 12 février, la nouvelle réglementation des prises en compte de cas covid en maternelle a t-elle eu une incidence sur les fermetures de classes ?

    22 fermetures de classe en mater, oui l'impact a été très important

    FSU : On peut se demander si le grand nombre de fermetures d'écoles ou de classes n'a t-il pas influencé la modification de la réglementation !!

    Non cela a été fait en amont,mais fait en fonction de la connaissance du virus

    souche anglais 50 °

15. Il semblerait que le traitement des cas Covid et des cas contact soit différents d'un département à l'autre, savez-vous si les ARS appliquent un protocole national ?

ARS applique un protocole nationale, vous n'avez pas toujours toutes les données expliquant la différence de traitement

→ chers collègues contactez nous pour nous signaler toute situation qui vous paraît non équitable en ce qui concerne le traitement des cas contacts et qui est susceptible de mettre votre vie en danger. N'hésitez pas à joindre le Docteur Badouraly.

16. Pourriez-vous nous clarifier les conditions de fermeture d'une école ou d'un établissement pour cause de covid ? Voir FAQ article 13
(Un écrit sous forme de tableau nous semble utile.)
FSU : demande si le variant modifie le protocole de fermeture

Voir FAQ article 13

- → chers collègues la FAQ évolue sans cesse pensez à vous y référer .

  Coronavirus Covid-19 : les réponses à vos questions | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports

17. Dans la FAQ, concernant les recommandations pour les élèves et personnels identifiés "contacts à risque" en école élémentaire, collégiens et lycéens, il est noté : *"Les personnels et les élèves identifiés comme contacts à risque ne sont pas accueillis dans l'école ou l'établissement jusqu'au résultat négatif d'un test RT-PCR ou antigénique réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé.*

Les responsables légaux des élèves doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire est maintenue jusqu'à sa production et pour une durée maximale de 14 jours.

Si l'élève ou le personnel fait l'objet d'un test positif, il se conforme aux prescriptions relatives aux cas confirmés."

Cette procédure est-elle réellement mise en place dans les établissements ? Un rappel de la procédure peut-il être fait aux chefs d'établissement ?

FSU : comment se fait-il qu'un élève ait pu revenir en classe après une éviction alors qu'il était toujours positif (Coll Castres …)

Le chef d'étab doit s'assurer de la négativité de l'élève ou avoir une attestation sur l'honneur de la part des parents

Serait-il possible que la DSDEN produise un courrier expliquant clairement la procédure, courrier qui pourrait être communiqué aux familles. Ainsi, les chefs d'établissements et directeurs se sentiraient moins seuls et auraient plus de poids face aux familles ? Pas de réponse del 'admin

Quand le chef ou directeur-trice a une suspicion la question peut -être posée au docteur Badouraly

18. En cas de fermeture des lieux scolaires, sommes-nous prêts pour le Télé travail. Quelles avancées ont-elles été réalisées sur ce point ?
    Mieux outillé avec support pédagogique , prime informatique,

Brassage / hygiène

19. Au vu du brassage qui découle du non remplacement dans certaines écoles ne pourrait-on pas envisager la fermeture des classes pour éviter cette surcharge d'effectifs ?

FSU : nous avons reçu de nombreuses Inscriptions RSST manifestant une inquiétude liée au brassage et à l'impossibilité de mettre en œuvre le protocole

- L'administration indique clairement que les classes ne seront pas fermées s'il manque un enseignant : dans ce cas-là, brassage il y aura !

20. Quelles améliorations fonctionnelles ont été prises pour éviter le brassage des élèves dans les collèges notamment en CVC , dans la cour, en langues, dans les déplacements dans les couloirs ?
    FSU : problème en ateliers, en langue...
    les groupes de langue etc sont considérés comme groupes constitués dont pas considéré comme brassage !
21. Quel comportement adopter lorsqu'un enseignant arrive dans une salle qui n'a visiblement pas été nettoyée ?

- Il doit demander à être fourni en matériel nécessaire,il y a des lingettes. Si ce n'est pas le cas, tout personnel peut faire remonter un manque la Conseillère de prévention de la DSDEN

→ Chers collègues les établissements doivent mettre à disposition des lingettes ou du matériel de désinfection pour garantir la sécurité de leurs personnels, faites en la demande auprès de votre chef d'établissement . Si le matériel n'est toujours pas mis à disposition l'inscrire sur le RSST

22. Comment protéger les élèves qui entrent dans une salle de cours à la suite d'une autre classe dont les élèves ont touché à tout dans leur espace dédié (table, chaise) ? L**e** protocole, indique : une salle, une classe. Quelles solutions sont proposées aux établissements qui ne peuvent pas respecter cette consigne ?
    Chef étab faire alerte → lingette

23. - Où en est-on sur les capteurs de CO2, les purificateurs d'air ?

pas de cadre national

24. Les sèche-mains soufflants sont-ils toujours interdits ?

FSU : dans certaines écoles, il n'y a que des sèche-mains, il est important d'avoir une réponse sur ce sujet

le sèche-mains n'est pas recommandé , le papier est plus recommandé

Extrait de la dernière FAQ (8 mars), concernant les sèche-mains électriques :

« Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes.

Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable. L'utilisation de sèche-mains électriques n'est aujourd'hui pas proscrite par les autorités sanitaires. »

Masques

25. Où en est le réassort de masques, et selon quel calendrier est -il géré ?

50 lavages pas de réassort prévu avant l'année prochaine sept 2021

réassort à la marge si demande

changement car plus de lavage

FSU : il faut faire remonter que les nouveaux masques ne sont pas utilisés par les personnels car peu ergonomique, très inconfortable

Remarque utile ; L'admin fait remonter

26. En ce qui concerne les masques élèves de catégorie 1. Pouvez-vous clarifier la posture de l'enseignant ? L'administration pourrait-elle confirmer, par voie écrite, aux directeurs et chefs d'établissement qu'ils doivent informer mais qu'ils ne sont pas dans l'obligation vérifier la catégorie de chaque masque ?

Bien sûr communication nationale

affaires juridiques il y a un texte les enseignant sont protégés

Les directeurs/trices et chefs étab n'ont pas à contrôler le masque de chaque élève (typologie) mais peuvent en fournir un à l'élève et l'inviter à le porter si le sien a l'air non protocolaire.

→ Chers collègues directeurs et directrices d'écoles ou chefs d' établissements vous n'avez pas à vérifier la typologie de masque.

Compte rendu rédigé par les membres FSU au CHSCT 81